

BORDEREAU DE VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE 2020

Solde de 13% affecté aux établissements de formations technologiques et professionnelles
Décret N° 2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage

A retourner complété à l'établissement bénéficiaire

RENSEIGNEMENTS

Votre Entreprise

Raison sociale :
Adresse postale:

SIRET :

Établissement bénéficiaire :

**LYCÉE POLYVALENT
JEAN-BAPTISTE COLBERT
2 PARVIS COLBERT - BP 50620
F – 59208 TOURCOING Cedex**

N° UAI (Unité Administrative Implantation) = 0590214M
Code APE / NAF = 8531Z
SIRET 195 902 143 00013

Contact de l'entreprise :

Nom : Prénom :

Tél. Email :

VERSEMENT

Votre masse salariale 2019 : euros

x 0,68 % = euros

Solde Ecole de 13% TA 2020 : euros

Subvention en matériel déductible : euros

Montant de votre versement : euros

Au profit de l'Ecole : Lycée Polyvalent Colbert

Mode de règlement :

Virement vers IBAN FR76 1007 1590 0000 0010 1820 210
BIC TRPUFRP1
Titulaire du compte : Lycée Polyvalent Colbert

Ou

Chèque N°
A l'ordre de : Agent Comptable du Lycée Polyvalent Colbert

Date : / / 2020

Nous vous adresserons un reçu dans les meilleurs délais.

Nous vous remercions de votre précieux soutien.